



BAREME DES HONORAIRES

VENTES

FORFAIT PARKING ET GARAGE	5 000€
De 1 à 60 000 €	6 000 €
De 60 001 à 99 999 €	9 %
De 100 000 à 249 999 €	8 %
De 250 000 à 449 999 €	7 %
De 450 000 à 1 000 000 €	6 %
Au-delà de 1 000 000 €	5 %

Honoraires de transaction à la charge du vendeur. Sauf exceptions : Si le bien vendu a été acquis récemment lors d'une succession ou Si l'un des vendeurs est un majeur protégé. Les honoraires ainsi obtenus sont arrondis à la centaine supérieure. TVA 20 %. En cas d'inter cabinet, le tarif du titulaire du mandat de vente s'applique.

LOCATIONS

Honoraires supportés par le propriétaire et le locataire de 11 € du m² dont 3 € le m² pour l'Etat des lieux d'Entrée.

Local commercial : Honoraire à la charge du preneur, 15% TTC du loyer annuel HT

Frais de rédaction de bail : 900€

Frais d'état des lieux : 600€

Tarif applicable au 1^{er} septembre 2022

